



Saint-Justin Bulletin Municipal

Janvier 2010 N° 4

Edito

Garder jusqu'à quand nos services publics

Le 30 octobre dernier vous étiez plus de 200 à vous joindre à la municipalité pour exiger le maintien des horaires du bureau de Poste et surtout pour garder l'ouverture du samedi matin. En quelque temps il a fallu défendre La Poste, obtenir l'ouverture d'une classe à l'école. Demain c'est peut-être la gendarmerie qu'il faudra sauver. Avec votre soutien dont nous vous remercions, nous affirmons que c'est tout Saint-Justin qui est attaché à un service public de qualité et de proximité, qui plus est, en zone rurale

Le conseil municipal



La «manif» pour la Poste

Je ne sais pas où nous conduira cette réforme des collectivités et de leurs financements. Pour l'heure elle fait couler beaucoup d'encre et de salive. Je sais simplement que pour une fois elle réunit dans la même inquiétude bien au-delà des clivages traditionnels une large majorité d'élus.

Alors que les éléments centraux de la réforme sont en discussion, de nombreuses zones d'ombre subsistent quant à qui fait quoi et qui le finance. C'est la nébuleuse question des transferts des compétences et des financements qui les accompagnent.

Vu de Paris, que pèsent

les territoires ruraux et leurs communes qui constituent l'échelon de proximité dont nous avons tous besoin au quotidien ? Rappelons nous simplement du 24 janvier dernier. On voudrait nous regrouper, nous fusionner, sans même tenir compte de la cohérence des rapprochements envisagés, un peu comme si on nous obligeait à des mariages forcés dont on sait parfois, comme dans le cadre de l'intercommunalité qu'ils ne connaissent pas toujours de lune de miel. Affaiblis sur leur compétences et dépouillés d'une grande partie de leurs ressources, quels sorts seront réservés

aux demandes que nous adresserons pour nos projets au Conseil Régional d'Aquitaine et au Conseil Général des Landes? On imagine assez facilement la réponse du futur conseiller territorial essayant des bonnes paroles mais peu d'oboles. Réformer est pourtant nécessaire, comme s'accorde à le reconnaître une grande majorité lorsqu'on évoque la taxe professionnelle.... Mais je suis certain d'une chose, c'est dans notre poche que se trouvera la solution nécessaire à l'équilibre des projets de nos territoires

Votre Maire

Philippe LATRY

Le PLU approuvé : c'est l'urbanisation qui est maîtrisée

Quatre années de travail en commissions, de réunions avec les services se seront écoulées pour aboutir à l'approbation par Monsieur le Préfet du Plan Local d'Urbanisme de Saint Justin. Ce document que chacun peut consulter en mairie trace les contours de la future urbanisation de la commune et en définit les règles.

De nouvelles zones sont désormais urbanisables, vers la route de Douzeviel-

le, celle du Frêche, au quartier de la Pologne... Des projets communaux et privés sortiront certainement de terre. Même si le contexte est depuis quelques mois moins porteur, le PLU constitue un sacré atout pour répondre aux défis de l'Est landais qui sera maillé au reste du territoire Aquitain par l'ouverture de l'A 65 et l'arrivée dans un second temps de la LGV. Un des challenges

qu'il nous reste collectivement à relever, c'est de veiller que le développement de Saint-Justin, utile à tous en terme de services et de commerces, préserve surtout la qualité de notre environnement et perpétue la richesse et la diversité de notre tissu associatif. L'urbanisme c'est aussi tout cela.

B.Capdeville maire adjoint chargé de l'urbanisme

Dans ce numéro :

Edito	P.1
Garder nos services publics	P.1
Le PLU approuvé	P.1
Les premières réalisations	P.2
Projets en cours et à venir	P.2
Une maison médicale	P.3
Accessibilité en question	P.3
Brèves	P.4
Agenda	P.4

Le point sur l'action municipale

Sont réalisés



La place Sabailles est terminée



L'aspirateur de feuilles



Bourron est parti en fumée



Ancienne caserne : la toiture est neuve



Salle des sports : D'abord la toiture photovoltaïque



Presbytère : prêt pour mai

La voirie : La place Elie Sabailles, la rue du Plaçot, la route de Douzevielle, et la route du moulin (ancienne usine) ont retrouvé un tapis digne de ce nom pour la satisfaction des riverains et la sécurité des usagers. La pose de quelques panneaux et le marquage au sol viendront compléter ces travaux réalisés dans le cadre du programme voirie de la communauté des communes.

Incineration de Bourron : Après la démolition, c'est l'incinération des restes du vieux hangar qui a été choisie pour faire disparaître les éléments en bois du bâtiment. La prochaine étape pour clore le chantier concernera les opérations de terrassement pour remettre le sol dans son état initial et rouvrir la perspective du foirail vers la Douze avant le printemps.

Toiture de la caserne : Elle a

été entièrement refaite par l'entreprise Paillaugue sur la totalité des bâtiments. Désormais protégée pour de nombreuses années, la vieille caserne et sa surface importante est prête à accueillir un projet à la hauteur de sa situation stratégique au cœur du village. (coût des travaux : 40794 €)

Aspirateur de feuilles : C'est un équipement dont dispose l'équipe des agents techniques pour ramasser les feuilles dans la commune en y consacrant beaucoup moins de temps que par le passé. (montant de l'équipement 3 419 €)

Coupe de bois : 609 tonnes de bois tombés lors de la tempête sur les parcelles communales ont été sortis au mois de septembre par la CAFSA c'est une bonne chose. Malgré ces interventions de nettoyage, certaines parcelles présentent un aspect peu rassurant quand au

peuplement restant victime d'attaques parasitaires importantes (montant des ventes 1633 € : sans commentaire)

Défibrillateur : dans le cadre d'une opération proposée par l'association des maires, la commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur semi automatique. Cet équipement qui va être installé au foyer municipal permet d'administrer une décharge électrique à une personne qui vient de faire un arrêt cardiaque. Toutes les associations et autres personnes bénévoles vont être invitées à participer à une formation le 5 février pour utiliser cet équipement qui peut contribuer à sauver des vies (montant de l'équipement : 1451 €)

Le quillier baptisé : C'est sa famille, en présence des voisins, des amis et des élus qui a dévoilé la plaque du quillier qui porte désormais le nom de Roger Labat

Sont en cours et en projet

Logements du Presbytère : Les travaux avancent conformément au calendrier prévu. Les deux appartements qui porteront à 18 le parc des logements communaux seront livrés vers le 1er mai. Les candidats intéressés peuvent déjà prendre rang à la mairie

Lotissement : et de onze. La prévision était de dix. Finalement onze lots ont trouvé acquéreurs en 2009. Pour 2010, 8 lots font l'objet d'une option d'achat.

Vente de la zone artisanale. Le développement économique qui est de compétence communautaire, la communauté des communes a demandé à la commune de faire une proposition de vente de la zone artisanale située sur la route de Ro-

quefort. Une proposition au prix de 60 000 € a été adressée à la communauté.

Intermarché : le projet avance
Le sous seing pour l'acquisition du terrain a été passé. La convention avec le conseil général pour la délégation de maîtrise d'œuvre concernant les aménagements routiers va être bientôt signée. Début des travaux prévus pour le second semestre 2010.

Salle des sports Le projet est rentré dans sa phase active. La demande de permis de construire est déposée depuis le mois d'octobre. La procédure de marché public pour l'installation des panneaux photo voltaïques dont le montant s'élève à 660 000 € HT est lancée. Les travaux devraient débuter dans

le courant du premier trimestre. La convention pour la vente d'énergie va être signée avec ERDF sur la base d'un prix de rachat du Kw à 0,60 € HT. La recette nette annuelle de cette vente d'énergie devrait avoisiner les 25 000 €. Elle devrait permettre d'assurer le financement d'une partie de la deuxième phase du projet. Cette seconde tranche concerne les travaux d'extension, de réhabilitation et de mise en sécurité de la salle des sports et des vestiaires du football.

L'engagement de ces travaux est conditionné par l'accord de la DGE (dotation globale d'équipement) attribuée par l'état et aussi des financements sollicités auprès des fédérations sportives. L'incertitude qui plane sur les financements publics déterminera le calendrier des travaux qui pourraient démarrer soit en 2010, soit en 2011.

Qu'on se le dise !

Un projet de maison de santé pluridisciplinaire

Voici plusieurs mois que les professionnels de santé du secteur et les élus, avec l'appui des services du Pays des Landes de Gascogne, ont engagé une réflexion sur la création d'une maison de santé pluridisciplinaire. Le concept n'est certes pas nouveau, mais il s'impose de plus en plus comme une solution en réponse à la nécessité de garder une couverture des soins suffisante en zone rurale.

Un double enjeu

Le projet qui est déjà inscrit au contrat de Pays pour pouvoir bénéficier des financements régionaux et départementaux constitue un atout central pour que Saint-Justin garde son attractivité en offre de services.

La maison médicale comme on l'appelle plus couramment est avant tout un espace de mutualisation de moyens

D'une part elle doit rendre plus attractive la perspective

pour un médecin d'exercer en milieu rural en facilitant l'exercice de ceux qui sont déjà en place et en facilitant la venue de nouveaux médecins.

D'autre part, cette structure doit permettre de drainer autour des médecins d'autres professions médicales ainsi que des métiers paramédicaux.

Proposer une offre de soins élargie tant aux niveaux des disciplines que des amplitudes horaires, tels sont les enjeux de ce projet.

Une démarche partenariale

Regrouper sur un même site différentes professions médicales (médecins, dentiste, kinésithérapeute, infirmières, assistante sociale,...) diminue les contraintes et facilite l'accès aux soins pour toute la population. La dimension du projet est calibrée par les intéressés qui vont ensemble définir le cahier des charges des futurs locaux techniques

adaptés aux différents métiers médicaux. C'est ce cahier des charges qui sera transmis ensuite aux élus.

Le calendrier à venir

Le conseil municipal du 2 décembre a délibéré sur le lancement de l'appel à candidature pour choisir l'architecte. Le choix entre réhabilitation d'un bâtiment communal existant ou d'une construction neuve pourra alors être arrêté.

Le temps de boucler le montage financier du projet, celui-ci pourrait sortir de terre dès début 2011.

Qui finance ?

C'est la commune qui porte le projet pour bénéficier de financements de la région et du département à hauteur de 60 à 70 %. Le loyer supporté par les professionnels occupant les locaux couvre la charge de l'emprunt communal.

Indiscrétion

Un nouveau médecin à Saint-Justin.

Fait suffisamment rare pour être signalé, la commune de Saint-Justin est particulièrement heureuse d'accueillir en la personne de **Catherine Sillet** un nouveau médecin. Travaillant avec le Docteur **Thierry Gourgues**, elle est impliquée avec lui dans le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire

A savoir ! Plan accessibilité

La loi du 11 février 2005 et le décret du 17 mai 2006 obligent les communes à rendre accessible aux personnes handicapées les voiries et les bâtiments communaux ouverts au public.

La commission en charge de ce dossier, à partir de visites de terrain, a déjà :

- Recensé les bâtiments communaux recevant du public.
- Inventorié les besoins.
- Classé les bâtiments par ordre de priorité.

Un groupe de travail élargi, associant d'une part des personnes de la société civile concernées par ce sujet et d'autre part des élus, va travailler à partir de l'état des lieux pour réaliser un diagnostic qui servira de socle à un plan de travaux pour les améliorations à réaliser.

Suivra, l'estimation des coûts et le calendrier de mise en route des travaux, progressivement de 2011 jusqu'à 2015.

A savoir ! Voyage en Alsace

Une délégation de Saint-Justinois et l'Union Musicale se sont rendus en Alsace pour participer au 70ème anniversaire de l'évacuation.

Après toutes ces années, nos amis alsaciens savent toujours ce que veulent dire amitié, accueil et solidarité.

Pour preuve, le don de 1 500 € reçu de la commune jumelée de Michelbach-le-Haut pour nous aider à faire face aux dégâts causés par Klaus

La Municipalité de Saint-Justin, a bien évidemment adressé en son temps ses remerciements à la commune de Michelbach-le-Haut. Par ce journal, nous renouvelons notre gratitude.

Bravo aux musiciens d'Hirsingue et Saint-Justin pour leurs excellentes prestations.

Félicitations aux organisateurs de MICHELBACH, HIRSINGUE et à l'association des amis d'Alsace de SAINT-JUSTIN pour avoir élaboré un séjour inoubliable.

Un grand merci à toutes les familles alsaciennes pour la qualité et la chaleur de leur accueil.

A bientôt à Saint-Justin.

Le site internet officiel de la commune de Saint-Justin est en ligne depuis le 1^{er} janvier 2010. Facile de navigation, il vous propose des actus, des rubriques et articles sur l'histoire et le patrimoine, la vie municipale, un annuaire associatif, les adresses utiles... tout Saint-Justin en quelques clics...sur www.saint-justin.fr



La deuxième fleur a été attribuée à notre commune. Félicitations aux employés municipaux.

Le RPI Saint Justin-Le Frêche a 10ans Il compte 111 élèves

C'est en 1999 que le regroupement scolaire de Saint-Justin et Le Frêche a vu le jour. Il y a 4 ans, devant l'augmentation toujours croissante des effectifs, s'ouvrait une 5^{ème} classe. Aujourd'hui, l'école de St Justin accueille 64 enfants qui peuvent, à loisir, user leur pantalon, ou sur les bancs des classes fraîchement rénovées, ou sur les nouveaux jeux qui agrémentent la cour de récré !

Dernière minute ! Après les deux ordinateurs portables en 2008, le Père Noël communal a offert un appareil photo numérique à l'école.

La semaine bleue 2009 destinée aux seniors a été organisée pour la 1^{ère} fois à Saint-Justin. Grace aux associations bénévoles, randonnée pédestre, visite commentée du village et initiation au jeu de quille constituaient un programme varié...et apprécié.

1^{ère} Balade Saint-Justinoise réussie
Echanger, jouer, flâner, déguster, danser, chanter : autant de verbes qui ont rimé durant cette semaine du 7 au 12 septembre, de nombreux Saint-Justinois et voisins ont participé aux différentes manifestations organisées par le "CLAP". Cette semaine gasconne s'achevait avec le concert (à guichet fermé !) de NADAU : pendant près de 2 heures, près de 1000 personnes ont pu savourer les qualités "dou Yan" : émotion, humour, tendresse....talent, tout simplement..... Rendez-vous est déjà pris pour la seconde ballade en septembre 2010.

Le petit agenda

- 10 janvier : Vœux de la municipalité au foyer municipal
- 23 janvier : Sainte Barbe
- 6 février : Goûter des aînés
- 26 mars : Carnaval des écoles
- 16 avril : Concert de printemps de l'UM
- 1er mai : La Foire
- 15 mai : Rassemblement des anciens du BSJ
- Fêtes du quartier d'Arouille
- 11 juin : Kermesse du RPI au Frêche
- 10 11 Juillet : Fêtes patronales
- 21 septembre : Route de la transhumance

